

○ Agenda - Vie municipale et locale ○

Juillet		
01/07 - à partir de 13h15	Parc de la mairie	Couplevie en fête
02/07 - à partir de 8h45	Départ devant l'école d'orgeoise	Parade des Vieilles Soupapes
Août		
29/08 - 16h-19h30 - sur RV	Salle Communale	Collecte don du sang Sur RDV : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Septembre		
09/09	Parc de la mairie	Forum des associations et fête de la rentrée

Couplevie en Fête, samedi 1 juillet de 13h15 à 1h du matin, parc de la mairie

Cette année, Couplevie en Fête fait son retour au Parc d'Orgeoise le samedi 1 juillet de 13h15 à 1h00 !!

Venez (re)découvrir les animations/ les stands/ les groupes de danse et de musique de cette édition 2023, préparés par le cycle 3 de l'école d'Orgeoise, le Comité des Fêtes et le Sou des écoles. L'après-midi continuera avec le traditionnel bal, la descente aux lampions et un spectacle son et lumière et pyrotechnie offert par la mairie.

Nous avons hâte de vous rencontrer et de vous accueillir sur Couplevie en Fête !!!

Des permanences sont proposées en mairie régulièrement : permanences Architecte Conseil, Avocat et Médiation. Pour connaître les prochaines dates de permanence, consultez le site web de la commune. Sur RDV au 04 76 05 15 39.

Vous souhaitez découvrir l'agenda et les idées sorties dans les communes alentour ? N'hésitez pas à visiter la page tourisme du Pays Voironnais <https://tourisme.paysvoironnais.com/agenda-sorties/> et le site du PNR : <https://www.parc-chartreuse.net/agir/culture-patrimoine/actualites-thematisees-culture/> !

Le club des vieilles Soupapes du Voironnais organise sa 2ème GRANDE PARADE le dimanche 2 juillet 2023.

Au départ devant l'école d'orgeoise, à partir de 8h45: 50 véhicules d'époque rutilants, des chauffeurs en tenue d'époque, de belles mécaniques en fonctionnement.

Nous défilerons par groupes en respectant un ordre chronologique par décennies.



Forum des associations et fête de la rentrée, Samedi 9 septembre, parc de la Mairie.

Au programme :

- Matin : forum des associations
- Midi : buvette et snack
- Après-midi : activité extérieure familiales (tournoi de volley, jeux d'échec, olympiade, ...)
- Soirée : foodtruck, buvette et concert

Pour préparer au mieux votre rentrée, consultez dès maintenant votre livret activités et vie associative !



COUBLEVIE EN FÊTE

Fête des écoles
Groupes musicaux et folkloriques
Repas sur réservation
Descente aux lampions
Feu d'artifice offert par la municipalité
Bal populaire

de 13^{h15}
01 JUILLET
à 01^{h00}
Parc de la Mairie

En cas de pluie, nous vous attendons au gymnase et à la Salle Communale !
Pour tous renseignements 06 83 11 48 71 et sur www.couplevie.fr



○ Vie Communale ○

Paradis Blanc

Novembre 2023, a vos agendas, billetterie en ligne ou lors de la fête de la rentrée le : 09.09.2023 ou lors de permanences des septembre.



Opération tranquillité vacances

Vous partez en long week-end ou en vacances? Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération tranquillité vacances des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie. Téléchargez, remplissez le formulaire et déposez le obligatoirement à la gendarmerie, au commissariat ou à la police municipale au moins 2 jours avant votre départ.

Lien formulaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

Contact : p.municipale@coublevie.fr ou 09 67 24 23 55

Les marronniers de l'été !



Les « marronniers » sont des rappels récurrents et saisonniers. Voici donc les marronniers de l'été !

- La lutte contre l'ambrosie
- Chenilles processionnaires – la saison des pièges à phéromones approche !
- Chestnut Icon 2046567Frelons asiatiques et moustiques tigres – les bons réflexes !
- Interdiction du brûlage des végétaux à l'air libre
- Tondeuse, débroussailleuse, travaux sonores : oui, mais pas tout le temps !
- Vos haies bordent la route ? N'oubliez pas de les tailler...

A retrouver sur le site internet dans *Vivre à Coublevie > Vie en collectivité*

Café des aidants : pause estivale !

Depuis le mois de janvier ont eu lieu une fois par mois à la Mairie de Coublevie le café des aidants animé par Isabelle Deschamps (psychologue) et Vanessa Clément (Conseillère socio-éducative CCAS de Coublevie).

Qu'est-ce qu'un aidant ? Le terme d'aidant familial ou aidant naturel désigne les personnes venant en aide à une personne dépendante et/ou handicapée faisant partie de leur entourage proche ou choisie par la personne. Le travail d'aidant peut être effectué seul ou en complément du travail d'un professionnel de l'aide à domicile. Le temps d'aide peut varier de quelques heures à une aide quotidienne de jour comme de nuit.

Le quotidien d'un aidant peut être compliqué : durée de l'accompagnement, absence de temps pour soi, absence de repos, intensité des tâches à effectuer dans la journée, absence d'aide et de soutien, solitude, culpabilité... Beaucoup de facteurs qui peuvent expliquer l'épuisement physique et psychologique de l'aidant. Mais être aidant c'est aussi se rendre utile, se rendre disponible, aider et soutenir avec bienveillance et passion.

Nous vous donnons rendez-vous un lundi par mois de 14h à 15h30 autour d'un thème. N'hésitez pas à venir partager un moment convivial autour d'un café !

Le programme sera diffusé à la rentrée.

Plus d'informations à venir sur le site de la commune

Recensement militaire

Tout jeune, de nationalité française, doit se faire recenser l'année de ses 16 ans dans les 3 premiers mois qui suivent son anniversaire.

Le recensement militaire est obligatoire. Cela vous permet :

- d'obtenir une attestation de recensement, obligatoire pour s'inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou un concours administratif avant 18 ans.
- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC ou en avoir été exempté, est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans, sans avoir d'autres démarches à effectuer.

Vous pouvez vous faire recenser en ligne en vous connectant à votre compte FranceConnect ou en mairie sur rendez-vous le vendredi matin (04 76 05 15 39), avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

Plus d'informations sur le site du service public.



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

A la recherche d'un nouveau boucher pour notre marché

Depuis le départ précipité de Greg & An le mois dernier, après 17 années de service sur le marché de Coublevie, nous cherchons activement un nouveau boucher pour les remplacer. **Toute aide est bienvenue dans cette quête !** Vous fréquentez d'autres marchés de la région ? N'hésitez pas à proposer aux bouchers que vous connaissez de venir s'installer sur le marché de Coublevie ! Pour toute piste, prenez contact avec Caroline Mourey, c.mourey@coublevie.fr. Merci à tous !!

Fête des voisins, Edition 2023

Le haut de la rue du 8 mai 1945 et une partie du chemin de Coublevie ont fêté la fête des voisins le 9 juin!

Après une première tentative annulée en raison de la météo le 2 juin, c'est finalement une semaine après que tous les voisins ont pu se retrouver ou se rencontrer pour la première fois, autour d'un beau buffet garni, dans une portion de la rue interdite à la circulation.

Merci à la police municipale ainsi qu'aux services techniques pour tout l'aspect administratif.

Le rendez-vous est déjà convenu pour l'année prochaine!



De nouvelles dates de permanence dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme

La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en cours depuis septembre 2020. Un nouveau débat du PADD a été tenu le 29 avril 2022 en Conseil Municipal présentant des objectifs d'aménagement du territoire coublevitein pour les 10 à 15 prochaines années. Ces éléments peuvent susciter des observations ou interrogations, et la municipalité propose la tenue de « permanences PLU » sur les dates suivantes :

- Le vendredi 07 juillet de 09h00 à 11h30
- Le mardi 22 août de 14h00 à 17h00

Attention à la canicule !

Le saviez-vous ? Le Centre Communal d'Action Sociale de Coublevie a élaboré un plan canicule qui mobilise de nombreux services municipaux. **Les personnes fragiles sont invitées à s'inscrire sur simple appel téléphonique auprès du CCAS, au 04 76 05 15 39.**

Quelques conseils :

Buvez beaucoup d'eau et faites boire les personnes âgées et les enfants, qui ne ressentent pas la sensation de soif (attention : maximum 3 litres d'eau par jour)

Ne sortez pas aux heures les plus chaudes

Restez le plus possible à l'intérieur, dans la pièce la plus fraîche de votre habitation

Fermez les fenêtres et les volets dans la journée et aérez votre habitation pendant la nuit

Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais (supermarché, cinéma...)

Évitez les activités sportives.

○ Vie Intercommunale ○

Chaque année, l'association WEP France accueille des lycéens du monde entier venus découvrir la France pendant 4 semaines à une année scolaire. Devenez famille d'accueil et vivez une expérience interculturelle d'une richesse inestimable ! Partager votre quotidien avec un lycéen étranger scolarisé dans un établissement scolaire français proche. Nos familles d'accueil WEP ont toutes les mêmes points communs : l'ouverture d'esprit, la curiosité, la générosité et l'envie de partager sa culture dans l'objectif d'en découvrir une autre. Rendez-vous sur notre site web

<https://www.wepfrance-association.fr/>, plusieurs élèves attendent une famille pour pouvoir réaliser leur rêve !

Contactez notre coordinatrice locale au 07 78 20 83 46 !



Attention : nouveaux horaires déchetterie pour les mois de juillet et août

Afin d'adapter les horaires aux très fortes chaleurs estivales, les horaires évoluent pour les mois de juillet et août.

Horaires période estivale	Du 3 juillet au 2 septembre 2023 inclus					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
La Buisse	7h30 à 12h et 14h à 17h30					8h30 à 12h et 13h à 17h30
Coublevie	8h30 à 12h30					

Zone "petites annonces"

REVELEZ LE/LA PHOTOGRAPHE QUI EST EN VOUS

Vous souhaitez partager vos meilleures photos dans votre Couble'Village ? N'hésitez pas à les partager en les envoyant à communication@coublevie.fr.

Vous exercez une activité professionnelle domiciliée sur la commune et souhaitez-vous faire connaître ? Envoyez un message à communication@coublevie.fr pour être référencé sur un de nos annuaires sur le nouveau site web de la commune, page « vivre à Coublevie ».

Couple'Fruits, le verger participatif lutte contre le gaspillage.

Vous avez des arbres fruitiers qui donnent beaucoup de fruits.

Si, pour diverses raisons vous ne pouvez pas tout récolter, l'association Couple'Fruits vous propose de partager gracieusement vos récoltes avec ses adhérents.

Comment ? C'est très simple contactez nous : vergercoublevie@gmail.com

Nous viendrons récolter les fruits en respectant vos conditions : jour, nombre de personnes...

Camps d'été en Isère pour 24 enfants ukrainiens, Scouts de Dnipro

L'association FREE PEOPLE organise deux camps d'été en Isère pour 24 enfants ukrainiens, Scouts de Dnipro (Ukraine) en partenariat avec les Scouts du Pays Voironnais.

La collecte de fonds est en cours !

Pour plus de détail veuillez vous connecter sur notre site internet <https://www.freeppi.org/nos-projets>

Nous avons besoin d'un geste de chacun pour concrétiser ce projet.

Créons ensemble des moments inoubliables pour ces jeunes!



STAGE D'ÉTÉ

Du 10 au 13 juillet - Foot & multi-activités

- **TARIFS** : 80€ (licenciés), 90€ (non-licenciés).
- **Horaires** : 8h30 - 16h30.
- **Âges** : 2017 à 2010 (U6 à U13).

Encadré par des professionnels du sport (BPJEPS, BMF). Repas tirés du sac.

Places limitées !



Inscriptions : Cédric LHOSTE

06 61 65 48 61

Stade de la Dalmassière - 442 route du Guillon 38500 COUBLEVIE

LE DAUPHINE
libéré

Recherche correspondant|e| local|e| de presse

pour la commune de Coublevie

Vous êtes mobile, vous êtes disponible, vous vous intéressez à la vie des communes, vous vous sentez proche des gens ? Vous disposez d'un véhicule, d'un ordinateur et d'un appareil photo numérique ?

N'hésitez pas à proposer votre candidature comme correspondant(e) local(e) de presse du Dauphiné Libéré. Cette tâche, qui s'exerce sous le statut de travailleur indépendant, ne doit pas être considérée comme un travail à part entière mais comme une activité ponctuelle, particulièrement enrichissante sur le plan humain.

Le ou la correspondante doit résider dans la commune dont il ou elle souhaite assurer la couverture.

Contact : Agence de Voiron Tél. 04 76 66 11 88

LDLredvoiron@ledauphine.com

Médecins : Garde d'urgence libérale

Les médecins généralistes libéraux assurent pour Coublevie, une garde d'urgence libérale de 20h à 24h au Centre Hospitalier de Voiron à proximité des urgences. Le 15 est à composer dans tout les cas, 7 jours/7

Infirmiers

La liste des infirmiers et infirmières de Coublevie est disponible sur www.couplevie.fr « Coublevie pratique » - Rubrique « santé »

Pharmacies

Trouver au quotidien une pharmacie de garde. | Téléphone : 0 825 74 20 30 | Internet : <https://www.servigardes.fr/pharmacies/15844/38500>

Dentistes

Les permanences sont disponibles sur répondeur au 04 76 00 06 66

Si vous avez des informations à faire paraître dans les publications de la mairie, merci d'envoyer les éléments à l'adresse : communication@coublevie.fr au plus tard le 15 de chaque mois.